
SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DE SAINT-BONIFACE

Procès-verbal de la réunion du Sénat du jeudi 22 mai 2025 tenue à 11 h 30 au Salon Sportex.

Présences : David Alper, Hélène Archambault, Youssef Bezzahou, Sophie Bouffard, Saïd Bouthaim, Alexandre Brassard, Lise Brin, Paul Brochu, Antoine Cantin-Brault, Mélanie Cwikla, Marie-Élaine Desmarais, Peter Dorrington, Richard Fréchette, Shannon Jackson, Frédéric Jubinville, Jouwairia Lahboub-Daayf, Thierry Lapointe, Jeff Leclerc, Claudine Lupien, Christine Mahé-Napastiuk, Anne-Marie Maupertuis, Paul Morris, Karim Mzabi, Patrick Noël, Katelyn North, Étienne Rivard, Carmen Roberge, Jules Rocque, Anne Séchin, Jean Valenti, Darcelle Vigier, Faïçal Zellama, Robert Daudet

Absences motivées : Aileen Clark, Ariane Harvey, Latifa Koussih, Jonathan Tshingani Mboma, Janelle Ritchot, Cassandra Ruest, Nicolas Bouffard

Absences : Daniel Gagné, Moses Nyongwa, Beydi Traoré

Personnes observatrices : Nicole Legal, Nathalie Roche, Safa Al Sid, Marie-Michèle Vienneau

Présidente : Sophie Bouffard (rectrice)

Personne-ressource : Christian Perron

Secrétaire d'assemblée : Brigitte Kemp-Chaput

Section A : OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

A1. Adoption de l'ordre du jour

SÉNAT-220525-1 PROPOSITION : Saïd Bouthaim / Hélène Archambault
Que l'ordre du jour de la réunion régulière du Sénat en date du 22 mai 2025 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

Section B : PROCÈS-VERBAL

B1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 27 février 2025

SÉNAT-220525-2 PROPOSITION : Jules Rocque / Carmen Roberge
Que le procès-verbal de la réunion du Sénat du 27 février 2025 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

B2. Suivis au procès-verbal de la réunion du 27 février 2025
Aucun.

Section C : CABINET DE LA RECTRICE

C1. Rapport de la rectrice

Le rapport est déposé à titre d'information.

- C2. Rapport du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
La rectrice, Sophie Bouffard souligne la fin du mandat de Peter Dorrington à titre de vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ainsi que sa participation à sa dernière réunion du Sénat.

À son tour, le vice-recteur Dorrington mentionne qu'il s'agit également de la dernière réunion du Sénat pour Mélanie Cwikla, directrice de l'École technique et professionnelle, et il met en lumière les nombreuses contributions de cette dernière à la tête de l'École.

Il poursuit en informant le Sénat que le forum portant sur la question des matières enseignables se tiendra à l'automne 2025. Il indique que l'initiative sera prise en main par son successeur et prendra la forme d'un panel réunissant des experts aux perspectives variées sur la thématique. Il précise qu'il serait pertinent de faire appel à des spécialistes externes issus du BEF, du milieu divisionnaire (DSFM) ou du milieu scolaire afin qu'ils puissent partager leur expérience concrète du terrain.

Le point se conclut par quelques mots de reconnaissance de la part de la rectrice ainsi que de la sénatrice Anne Séchin.

Section D : ADMINISTRATION / GOUVERNANCE

- D1. Statuts et règlements
La présidente du Bureau de direction, Sophie Bouffard présente le contexte ayant mené à la révision des Statuts et règlements du Sénat. Elle signale que, mis à part les ajustements visant à clarifier les instances responsables des nominations au sein du Bureau de direction et du Comité d'appel, les modifications visent principalement à en faciliter l'interprétation et à en assurer l'uniformité.

Le secrétaire général, Christian Perron enchaîne en exposant les modifications proposées.

- SÉNAT-220525-3 PROPOSITION : Anne Séchin / Mélanie Cwikla
Que le Sénat adopte les Statuts et règlements du Sénat de l'Université de Saint-Boniface, tels que modifiés, pour une entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2025.

ADOPTÉE

- Section E : PÉRIODE DE QUESTIONS
Au cours de chaque assemblée au Sénat, il y a une période de questions de dix (10) minutes, au maximum. Les questions doivent être présentées au secrétaire général (cperron@ustboniface.ca) au moins vingt-quatre (24) heures avant l'assemblée.

Le sénateur Brochu est invité à présenter les questions qu'il a soumises au Sénat :

Ma question s'adresse à la présidence du Comité de mérite.

Il y a deux ans, il fut décidé de suspendre la remise du Prix Alexandre-Taché 2023 à la suite d'allégations provenant de la communauté et d'étudier la question.

Après deux années de travail,

- a) quels sont les résultats de l'enquête concernant de ces allégations ?*
- b) les membres du Sénat peuvent-ils/elles avoir accès au rapport d'experts ?*
- c) quel est le sort du Prix Alexandre-Taché cette année ?*

RÉPONSE :

La présidence actuelle du Comité de mérite n'étant pas membre du Sénat, le sénateur Brochu consent à ce que la rectrice réponde aux questions.

La rectrice explique que le Prix Alexandre-Taché ou le Prix de l'engagement communautaire sont remis tous les deux ans. Ce dernier ayant été remis à la Collation des grades de juin 2024, cet honneur ne sera pas décerné en juin 2025. Elle précise qu'il n'a jamais été question de mener une enquête et qu'aucun rapport d'experts n'est donc prévu. Elle invite les membres du Sénat à consulter le procès-verbal de sa réunion de mai 2024 qui fournit des précisions supplémentaires à ce sujet. Elle ajoute que le Comité de mérite s'est rencontré à ce sujet et qu'une proposition sera présentée au point G4 de l'ordre du jour.

La rectrice conclut en précisant qu'aucune décision à long terme n'a encore été prise et que la question est désormais entre les mains du Comité exécutif du Bureau des gouverneurs, conformément à la Politique de désignation honorifique.

Section F : RAPPORTS DES UNITÉS ACADÉMIQUES
Les rapports d'étape des unités académiques sont présentés en novembre et février. Les rapports annuels sont présentés en juin.

Section G : RAPPORTS DES COMITÉS PERMANENTS
G1. Bureau de direction
La présidente du Bureau de direction, Sophie Bouffard présente les conclusions découlant des deux rencontres tenues par le Bureau afin de discuter de quelques sujets, soit les modifications aux Statuts et règlements du Sénat, le moment choisi pour la tenue des réunions du Sénat, les dates prévues pour la semaine de relâche automnale, ainsi que les défis liés à l'inscription tardive.

Le sénateur Thierry Lapointe remercie le Bureau de direction d'avoir pris en compte les préoccupations exprimées par des membres du Sénat à l'égard de ces enjeux.

G2. Comité d'appel
Le rapport est déposé à titre d'information.

G3. Comité d'étude des cours et des programmes (CECP)
La présidente du CECP, Carmen Roberge, signale que le CECP n'a aucune proposition à soumettre et que le calendrier d'évaluation des programmes pour l'année 2025-2026 est déposé à titre d'information.

La sénatrice Roberge exprime sa gratitude envers le vice-recteur Dorrington pour son implication et ses contributions au sein de ce comité.

G4. Comité de mérite
Le rapport est déposé à titre d'information.

SÉNAT-220525-4 PROPOSITION : Alexandre Brassard / Jules Rocque

Que le Sénat prolonge la suspension du Prix Alexandre-Taché pour une année supplémentaire et que le Sénat continue à décerner le Prix d'engagement communautaire à sa place entre temps afin de reconnaître la contribution à la communauté, et que le Sénat recommande au Bureau des gouverneurs de trancher sur la question de l'appellation du Prix Alexandre-Taché.

Les sénateurs Jean Valenti et Étienne Rivard demandent un amendement à la proposition et reçoivent le consentement de l'assemblée pour faire ainsi. Les sénateurs Alexandre Brassard et Jules Rocque confirment être d'accord de demeurer proposeur et appuieur.

PROPOSITION MODIFIÉE : Alexandre Brassard / Jules Rocque

Que le Sénat prolonge la suspension du Prix Alexandre-Taché pour une année supplémentaire et que le Sénat continue à décerner le Prix d'engagement communautaire à sa place entre temps afin de reconnaître la contribution à la communauté, et que le Sénat recommande au Bureau des gouverneurs de former un comité d'experts savants afin que le Bureau des gouverneurs puisse trancher sur la question de l'appellation du Prix Alexandre-Taché.

ADOPTÉE
1 abstention (Jeff Leclerc)

Section H : RAPPORT DU BUREAU DES GOUVERNEURS
Aucun rapport.

Section I : HUIS CLOS

SÉNAT-220525-5 PROPOSITION : Jean Valenti / Hélène Balcaen
Que le Sénat passe à huis clos à 12 h 21.

ADOPTÉE

I1. Comité de mérite

SÉNAT-220525-6 PROPOSITION : Paul Morris / David Alper
Que le Sénat sorte du huis clos à 12 h 39.

ADOPTÉE

Section J : RAPPORT DU SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DU MANITOBA
J1. Rapport des réunions du 5 mars, du 2 avril et du 14 mai 2025
La rectrice commente le rapport qui est reçu à titre d'information.

Le secrétaire général de l'Université du Manitoba (UM), Jeff Leclerc apporte quelques précisions concernant la révision des structures et des processus de gouvernance du Sénat de l'UM. Il souligne que cette université a approuvé la mise en œuvre des changements à compter du 1^{er} juin 2026 et que les unités soumettront leurs demandes selon la nouvelle structure et les nouveaux processus pour l'automne 2026.

La rectrice encourage les membres du Sénat à prendre connaissance du document détaillant l'ensemble des changements.

Section K : AFFAIRES NOUVELLES
Aucune.

Section L : DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION
L1. La prochaine réunion régulière du Sénat aura lieu le jeudi 19 juin 2025 à 11 h 30 au Salon Sportex.

Section M : LEVÉE DE LA SÉANCE
Peter Dorrington propose la levée de la séance à 12 h 48.

La présidente,

Le secrétaire général,



Sophie Bouffard

Christian Perron